

# CHARTRE de l'Association Sportive du Golf de Brest Iroise.

## CHAPITRE COMMUN A TOUTES LES EQUIPES

Les joueurs ou joueuses sélectionnés pour jouer au sein des différentes équipes de l'AS de Brest Iroise s'engagent à connaître les règles de fonctionnement d'une équipe sportive énoncées ci-après. Leur respect s'impose pour évoluer dans les meilleures conditions tout au long de l'année et être performants lors des grands rendez-vous sportifs.

### REGLES DE FONCTIONNEMENT

*Les joueurs et joueuses des équipes représentent le club et bénéficient du soutien moral et financier de l'Association Sportive. Ils acceptent les modalités de défraiement des déplacements qui sont déterminées chaque année par le Conseil d'Administration.*

*Ils doivent :*

- **Adhérer** au projet sportif proposé par le Capitaine et la Commission Sportive.
- **Respecter** toutes les décisions du Capitaine et/ou de l'Entraîneur pendant et hors des championnats. Ils sont tous sur un même pied d'égalité, les remplaçants comme les titulaires font partie intégrante de l'équipe.
- **Assister** de façon assidue aux entraînements (entraînements avec le pro, entraînements d'équipe, matches amicaux...) et en cas d'impossibilité, en avertir le capitaine.
- **Porter** la tenue de l'équipe et **défendre** avec conviction les couleurs de l'équipe de Brest Iroise.
- **Développer** un « esprit sportif » au sein de leur équipe, faire preuve de motivation, de disponibilité, d'enthousiasme et de rigueur, comme ils doivent se donner les moyens de leurs objectifs.
- **S'impliquer** dans la vie du club.\*
- **Aider**, suivant leurs opportunités, à la recherche de sponsors pour son équipe.

La sélection des joueurs et joueuses des équipes est faite par le Capitaine d'équipe (en adéquation avec la politique de la Commission Sportive) et selon des critères bien définis.

Les joueuses et joueurs qui composent les équipes représentatives de Brest Iroise participeront en fonction de leur disponibilité (motif légitime) à un minimum de 4 compétitions organisées par l'A.S ainsi qu'aux Championnats du club.

La Commission Sportive veille en particulier à ce que la plus grande transparence préside aux décisions de sélection des équipiers. Pour chaque épreuve, il appartiendra aux capitaines d'équipes désignés de définir rapidement une première liste élargie de joueurs potentiels. Ceux-ci devront participer aux entraînements et aux compétitions qui auront été retenus pour la meilleure évaluation de leur jeu.

La sélection finale en découlera normalement, en toute objectivité et équité.

La Commission Sportive a le pouvoir d'exclure des équipes tout joueur ou joueuse ne respectant pas les règles, l'éthique du golf ainsi que la charte sportive.

### LES COMPETITIONS INDIVIDUELLES :

La Charte de Sportivité présentée précédemment s'applique également aux épreuves individuelles. On peut, en effet, jouer en compétition pour soi et représenter néanmoins son Club. Cette remarque s'applique à tous les joueurs de l'AS DU GOLF DE BREST IROISE, Dames, Messieurs, Seniors, et Jeunes.

*\* par exemple participer à la distribution des cartes, aux événements organisés par l'association sportive, à l'Assemblée Générale, à l'accueil de nouveaux membres, à l'accompagnement golfique de jeunes de l'école de golf, à l'organisation d'événements, etc...*